L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 FEVRIER 1878. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 20 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, rue St Louis No. 101, entre Bourbon et Dauphine—costumes.

Faïences blanches, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. K. Murphy & Son.

Le Meeting ajourné de l'Union des Propriétaires.

Il ne peut pas y avoir deux opinions au sujet de la conduite outrageante des gens qui ont troublé d'une façon indécente le meeting tenu samedi dernier au coin des rues Canal et Royale. Le maire ayant ordonné une enquête et le chef de police ayant donné des instructions pour faire arrêter les coupables, nous n'insisterons pas sur ce point, dans l'espoir que la lumière se fera prochainement sur le petit complot organisé contre le meeting du Dr Tebault et de ses collègues du comité. Il importe qu'on sache quels sont les hommes qui ont organisé et salarié l'opposition au meeting, et quel était l'objet qu'ils poursuivaient.

Les membres du comité non contents d'avoir adressé au maire une énergique protestation, ont résolu de tenir samedi prochain un second meeting pour affirmer leur droit à se réunir et à soutenir leur opinion et pour fournir à la population une autre occasion d'exprimer ses sentiments au sujet des questions déjà présentées. Nous n'avons aucune objection à faire à la tenue de ce meeting et nous espérons qu'il ne sera pas troublé, d'abord parce que la désapprobation unanime de la communauté a dû faire comprendre aux perturbateurs qu'il ne faisait pas bon pour eux de recommencer leurs incartades, et ensuite parce que les autorités, mieux sur leurs gardes, prendront, sans aucun doute, les mesures propres à faire respecter le droit des citoyens assemblés et celui des orateurs.

Mais nous prendrons la liberté de faire observer au comité exécutif qui a survécu à l'Union des propriétaires, laquelle ne paraît plus avoir qu'une existence nominale, que les résolutions présentées au meeting de samedi et renouvelées sous une autre forme à la réunion du comité lundi dernier, ne nous paraissent pas concorder avec le programme primitif de l'Union des propriétaires au avec l'intérêt bien entendu de ces derniers.

La question de la Convention est une question politique qui devrait être traitée et résolue séparément, car l'opinion que l'on peut avoir sur le plus ou moins d'opportunité de l'appel d'une convention d'Etat est complétement indépendante des opinions qu'on peut s'être formées sur la dette de la ville, l'abolition des licences et des monopoles et la suspension du paiement des intérêts de la dette municipale.

La grande majorité des propriétaires fonciers sont certainement divisés d'opinion sur ces questions. La plupart, tout en étant en faveur de l'abolition des monopoles, ne sont pas du tout désireux de voir abolir les licences parce que cette abolition ajouterait $800,000 par an à la taxe directe déjà assez élevée. Les avis sur la question d'une convention sont très-partagés et l'adoption des amendements constitutionnels, surtout de l'amendement de Leeds, a diminué considérablement le nombre des partisans d'une convention.

L'adoption d'une nouvelle charte de ville et la suspension du paiement de l'intérêt des dettes sont des mesures qui se rattachent au but pour lequel l'Union des propriétaires a été créée et sont des questions étrangères à la politique proprement dite.

Nous eussions préféré voir ceux qui parlent au nom de l'Union des propriétaires forgers laisser de côté les questions politiques et borner leur action aux questions qui peuvent affecter les intérêts de cette classe de contribuables.

Ainsi, il est une question que nous eussions voulu voir agiter devant l'opinion publique car elle mende d'ajouter un fardeau de plus à ceux qui pèsent déjà sur le peuple. Nous voulons parler du bill qui propose de faire émettre deux millions de Bons d'Etat pour en faire cadeau à une entreprise de chemin de fer qui n'a que $350,000 de capital quand il lui faut six millions au moins pour construire sa ligne et la mettre en exploitation.

Voilà un sujet dont l'Union des propriétaires pouvait justement s'emparer, pour en ressortir le danger d'un retour aux anciens abus, au moment où, au contraire, chacun de nous devrait songer qu'à réduire les dettes et les dépenses.

En thèse générale, l'objet d'un meeting doit être limité à un seul ordre d'idées et clairement défini pour que cet objet soit bien compris et que l'entente soit facile. Si on juge à propos de convoquer à un meeting des objets entièrement distincts, il faut les présenter dans des résolutions séparées afin que les assistants puissent se prononcer librement sur l'un et sur l'autre.

Nous suggérons donc aux organisateurs du meeting de samedi de faire dissoudre et décider séparément la question politique de la convention et de présenter sur les affaires de ville un programme clair et concis qui puisse être facilement compris par leurs auditeurs, sans quel il y aura confusion et il sera difficile de savoir ceux qui s'en tenir sur l'adhésion des assistants. Il est même à craindre qu'avec ces précautions le comité ne puisse retirer aucun avantage pratique du meeting, qui sera difficilement regardé comme l'expression des vœux et des sentiments de la communauté.

Il eût été à désirer que la population fût mieux à même de faire connaître, sous une forme tangible, sa manière de voir au sujet d'une nouvelle charte de ville et de la liquidation de la situation financière. Des réunions par ward des membres de l'Union des propriétaires eussent été plus convenables qu'un meeting sur une place publique qui attirera plus de flâneurs indifférents que de citoyens prenant réellement à cœur l'objet de l'assemblée. Mais l'organisation de l'Union des propriétaires existe-t-elle encore ou le comité exécutif subsiste-t-il seul? Voilà ce qu'il faudrait savoir.

ASSOCIATION.—On verra plus loin un avis de Mr A. Lambert annonçant qu'il vient de s'associer avec la maison de Jos Walton & Co., de Pittsburgh, (Penn) sous la raison sociale de A. Lambert & Co., dans le but d'exploiter en gros et en détail un commerce de charbon, rue Carondelet No 24. Ces messieurs sont prêts dès aujourd'hui à faire des livraisons de charbon aux familles, aux planteurs et aux bateaux à vapeur au plus bas prix du marché. Voyez l'annonce.

ARMES A FEU.—Par une annonce insérée plus loin, on verra que Mr Julien Sagot, armurier établi au No 198 de la rue de Chartres, bâtiment Pontalba, vient de recevoir par le navire Laconia, un vaste assortiment d'armes à feu de tous genres, provenant de sa fabrique et des meilleures maisons de Paris. Cet assortiment comprend des fusils de chasse des revolvers, des carabines Montecchristo des plus récents modèles. Ces armes sont garanties comme possédant une très grande précision et seront vendues à des prix modérés en raison de l'époque avancée de la saison.

MEUBLES! MEUBLES!—Ce n'est pas tout que la maison de Jos B Hub ard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez y et voyez de vos yeux.

La manifestation d'aujourd'hui.

Il règne dans la communauté une telle unanimité d'opinions sur le caractère de la manifestation qui doit avoir lieu aujourd'hui en commémoration de la mort du Pape Pie IX, que nous ne croyons pas nécessaire d'insister à ce sujet. Tous nos concitoyens, sans distinction de religion, sont d'accord pour faciliter, par la fermeture des magasins et la suspension momentanée des affaires, la manifestation projetée. Il s'agit de rendre hommage à la mémoire d'un vieillard vénérable enlevé à l'amour des catholiques, dont il était le chef, et qui, par ses vertus, son courage et sa grandeur d'âme dans les épreuves de sa longue carrière, a été un objet d'admiration pour le monde entier.

Ceux qui ne prendront pas une part active à la démonstration, témoigneront au moins par leur attitude du respect qu'elle leur inspire et ils s'associeront, au moins tacitement, à la pieuse expression des regrets qu'a causés la mort du vénéré Pontife qui le premier a eu le privilège de voir les années de Pierre.

On trouvera le programme des cérémonies dans nos colonnes; nous croyons donc inutile de le répéter ici. Nous publierons demain le compte-rendu de la manifestation avec le texte des résolutions qui seront soumises à l'assemblée de la place Jackson.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La fine étude de mœurs de Sardou, *Les Vieux Garçons*, a été donnée hier pour la dernière fois. Les trois célibataires ont été très bien personnifiés par MM. Veniat, Bouteloup et Chamonin. Mr Henriot s'est également bien acquitté de son rôle. Les rôles féminins ont été très bien tenus par Mme Heyman, Mlle Mathilde Leblanc, Mme Yzaye-Martel, etc.

Aujourd'hui il n'y aura pas de représentation.

Demain, jeudi, on jouera en matinée *Nos Bons Villageois*.

Le soir, il y aura un grand spectacle pour le bénéfice de Mme Heyman, comédienne dont le talent fin et distingué a été apprécié par les habitués qui eussent voulu la voir plus souvent dans des rôles importants.

Le spectacle se composera de *Don César de Bazan* avec M. Veniat dans le rôle de César et Mme Heyman dans celui de Mariquita, d'un vaudeville amusant *Edgar et sa bonne* et d'un intermède musical auquel prendront part Mme Yzaye-Martel, M. Deligne, Mme Thal et M. Chamonin.

La bienfaitrice a des titres sérieux aux sympathies du public, mais elle en a un que beaucoup de personnes ignorent. Elle est louisianaise, native de la Nouvelle-Orléans. Son père a été l'un des ténors de l'ancien théâtre d'Orléans.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La belle et intéressante pièce de M. Daly, *Pique*, avait attiré hier soir un public très nombreux qui à fréquemment applaudi Mme Dargenport et les autres artistes qui interprètent très habilement cet ouvrage. La même pièce sera jouée en matinée et le soir toute cette semaine.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—Le librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 2 février 1878, de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

UN BILLET GAGNANT.—Mr A. Jumonville, coureur de la Banque Nationale de la Louisiane, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de personnes demeurant à New York, le billet No 60,648 qui avait gagné le quatrième prix capital de $2,500 au tirage du 13 février 1878; et qui avait coûté deux piastres au Bureau de New York, rue Broadway 317, le montant du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie, par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane.

AUTRE BILLET GAGNANT.—Mr A. Jumonville, coureur de la Banque Nationale de la Louisiane, certifie qu'ayant eu en collection, pour le compte de P. W. Arnold, à Palmetto, comté Campbell, en Géorgie, une moitié du billet 9,693 qui a gagné le premier prix capital de $30,000, le dit billet ayant coûté une piastre, le montant du dit billet lui a été payé comptant au bureau de la compagnie par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane.

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN FRANCE.

Nous lisons dans le la *Patrie* :

La Chambre vient encore une fois de modifier l'ordre de ses travaux.

On se rappelle que, sur la demande du gouvernement, la Chambre avait commencé lundi dernier la discussion du budget de l'année courante, et qu'une combinaison avait été en même temps adoptée, d'après laquelle trois jours par semaine, les lundi, mardi et jeudi, seraient désormais consacrés aux discussions financières où à celles des lois d'affaires, les deux autres jours de séance publique, le vendredi et le samedi, devant être seuls réservés à la continuation des vérifications de pouvoirs.

Mais hier, sur la demande d'un député de l'Union républicaine, M. Brisson, la majorité est revenue sur sa résolution antérieure, en décidant que toutes les élections dont l'énumération figure actuellement à l'ordre du jour seraient examinées avant que la Chambre revienne à la discussion du budget.

Or, il n'y a pas moins de dix-sept élections contestées inscrites à cet ordre du jour. On peut juger par là du retard qu'il va forcément subir le vote du budget de 1878, retard tel que l'on prévoit déjà la nécessité de recourir, au lieu de six mois, à la demande de deux nouveaux douzièmes provisoires.

Il paraît, du reste, que la demande pour en faire à la tribune de la Chambre des députés par M. Brisson est le résultat d'une tactique qu'aurait assez sournoisement préparée la gauche, tactique qui s'inspire d'un sentiment de mauvais vouloir et de méfiance regrettables à l'égard du Sénat comme à l'égard du pouvoir exécutif.

S'il fallait, en effet, s'en rapporter à certains bruits qui circulent dans les couloirs du Parlement, la gauche serait décidée à ajourner le vote intégral du budget jusqu'au jour où, de son côté, le Sénat aura adopté dans son entier la loi d'amnistie pour les délits de presse, que la Chambre des députés votait il y a huit jours.

Le même journal rend compte comme suit de la séance du 2 février :

A peine remise des émotions de la séance de nuit que nous racontions hier, la Chambre s'est retrouvée pour travailler à l'élection de M. Vellet. C'est par cet acte énergique que la séance a commencé. Nous disons acte énergique, parce qu'il fait, en effet, une force d'âme peu commune et un singulier dédain de ce que les faibles mortels appellent la justice pour passer une élection qui se présente avec 300 voix de majorité. Ce devoir accompli, la majorité a bien voulu voter une discussion les conclusions de trois rapports qui tendaient à l'admission de MM. Lindo d'Ornano, de Bouville et Hermary. Elle a repris ensuite son ordre du jour et a examiné les élections de M. Garnier Bodéléo, dans les Côtes du Nord, et celle de M. Charlemagne, à Châteauroux. On sait ce que la majorité entend par examiner une élection : ces deux députés qui doivent leur élection, toujours sous le même prétexte—qui devrait cependant être mé. tant il a servi—de pression administrative.

Après cette double exécution, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de séance de nuit. L'exemple de la veille était, en effet, peu encourageant. Seulement pour mener à bonne fin les nombreuses invalidations proposées cet hiver, et celles qui le seront encore, on est convenu d'en continuer la discussion sans désemparer jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour actuellement fixé. On alonnerait ainsi la vote du budget. Nous n'avons pas tort de dire, hier encore, que toutes les affaires, même celles qui touchent aux intérêts vitaux du pays, doivent céder le pas aux questions personnelles. Les candidates battus aux dernières élections réclament à grands cris leur place au soleil parlementaire. C'est par eux qu'il faut commencer. Le budget viendra plus tard. Il reste à savoir comment les ministres procéderont cette manière de procéder. M. Brisson n'est pourtant garant de leur consentement. Nous devons supposer que les ministres ne donneront pas en démenti à M. Brisson.

Cour de Circuit des E. U.

Le juge Billings ayant déroulé les débats dans l'affaire Bellocq Nebion, le jury s'est retiré et après une délibération de quelques heures est rentré avec un verdict en faveur du juge Shannon et Henry Peychaud déclarée non coupables. L'audience a accueilli le verdict avec une vive satisfaction.

COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE.

REPRISE DU SERVICE HEBDOMADAIRE.

Le *Courrier des Etats Unis* a reçu la communication suivante :

MM. les éditeurs du *Courrier des Etats Unis*—J'ai l'honneur de vous informer que la Compagnie générale transatlantique reprendra son service hebdomadaire aux dates suivantes :

Du Havre, le 18 avril prochain.
De New-York, le 1er mai prochain.

La *Ville de Paris* inaugurera la reprise de ce service, conformément à l'ordre de marche que je vous remets sous ce pli.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien porter à la connaissance de vos lecteurs ce renseignement qui intéresse surtout notre population française, et vous prie d'agréer, etc.

LOUIS DE HEBIAN, agent.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, suivie d'une hausse, vents chauds plus forts du sud tendant à tourner à l'ouest et à devenir plus froids. Temps généralement couvert, pluies fréquentes.

Température, 19 février 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	56	13
Midi.....	71	21
3 P.M.....	78	25
6 P.M.....	66	19

Départs.

Passagers partis hier soir par la route favorite de Mobile :

G J Schmidt, St Louis; C A Wilkes, Columbia, Tenn; R W Jack, Lynchburg; J P Hale, San Francisco; Edward Gwinn, St Louis; M A Cornwall, Chicago; Jeth Howell Jr, Columbus; W J Allen, Montgomery; Henry Ruff et se dame, St Louis; Capt Edward Smith, Cincinnati; M Ortlieb, New York, N Slebothem, St Louis; G J Cottell et se dame, A M Leonhair et T Hale, St Louis; Miss H Hurst, New York.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HOTEL ST. CHARLES—Mme Bishop Willmer, city; J N Sommer, Lna; D E Thebaud, New York; J M Cepella, Mexico; W L Lanier, Ala; Mme Washington, do; A W Colvell, New York; P G B Wusainger, Miss; H Garden et femme, city; W H Russell, Brownsville; Mme capt Campbell, Mobile; Mme M J Mason, do; Wm A Seay, Shreveport; Mme Gov David Tod, Ohio; Miss S Tod, do; Mme Rev Saml Maxwell, do; J H M Morris, Louisville; Miss M E Wright, Ky; Mme Breaux, city; H W Graves, New York; E W Chittenden, Denver, Col; John Rugel et famille, Milwaukee; H C Dobbields, Richmond; Jit Pharr, Morgan City.

Académie de Musique.

Miss Mary Anderson a eu un grand succès dans Juliette, rôle qui lui a fourni l'occasion de déployer une puissance dramatique extraordinaire.

Aujourd'hui, elle jouera en matinée, "the Lady of Lyons" et nous ne doutons pas qu'elle ne représente d'une manière brillante ce rôle de Pauline qui convient mieux à ses aptitudes que les rôles par lesquels elle a débuté ici. Le New York *Herald* a dit d'elle que dans cette pièce de Lady of Lyons, l'actrice a dépassé le Lady et qu'elle a eu une véritable grandeur.

Au spectacle du soir, Mary Anderson représentera un nouveau caractère dans "Bianca" et un autre encore jeudi dans "Ingomar", car on donne maintenant à l'Académie une pièce nouvelle tous les jours.

Mademoiselle Bérthe Marie

Les quelques lignes que nous avons écrites sur la délicieuse étude d'une des artistes de la compagnie d'opérette, jouant cet hiver la visite de Mlle Berthe Marie et de sa mère. La gracieuse artiste, qui a été élevée dans un monde autre que celui des coulisses, nous a expliqué qu'une indigestion dûment constatée par les certificats de plusieurs médecins, était la raison qui l'avait empêchée de partir pour le Mexique. Ses directeurs, ayant le droit de réaliser son engagement après huit jours de maladie et elle ne voulait pas s'exposer à être alors abandonnée à Mexico. C'est vendredi et non samedi qu'elle a touché les quinze jours d'appointement qui lui étaient dûs.

Les explications que nous a fournies mademoiselle Marie nous ont paru jusfiables, et nous espérons que l'indisposition de la charmante chanteuse n'aura pas de suites.

Solennité et démonstration.

Tout le monde paraît vouloir coopérer à la démonstration de respect pour la mémoire de Pie IX; le drapeau de la Louisiane sera hissé à mi-mât à la maison d'Etat; d'après une résolution du conseil des administrateurs, le drapeau de la ville sera arboré à mi-mât à la mairie, et nous espérons que les capitaines de navires qui sont dans le port comprendront que c'est comme un devoir de bienséance pour eux d'associer à la démonstration de la ville en arborant aussi leurs pavillons à mi-mât, comme signe de deuil et de regret.

La génése du Dr Zayas.

Hier, au moment où le Sénat allait s'ajourner, Mr Ogden, au nom du Bureau de santé, a lu le rapport du médecin de la génése qui fournit au Dr de Zayas le vaccin dont la distribution se fait dans les différents quartiers de la ville. Plusieurs dames honorables ont accepté l'invitation; ils sont descendus au rez-de-chaussée, entrant dans une salle attenante à celle où siégeait le Dr Choppin et ses collègues, ils ont pu examiner l'animal qui, grâce à de forts liens en cuir, était presque immobile sur une table faite expressément pour lui.

Les explications du savant docteur ont semblé intéresser vivement les visiteurs, dont quelques-uns se sont fait vacciner.

Urgence d'urgence.

Vendredi soir, la séance du Bureau de police sera prise exclusivement par une enquête sur les troubles survenus au meeting des propriétaires de samedi dernier. Des accusations ont été portées contre le capt Kelley et tous les hommes de police désignés pour assister au meeting du jour. Nombre de témoins ont été sommés, la liste comprenant tous les vice-présidents de ce jour qui étaient présents. Comme le bureau n's'occupera plus d'autre chose, il est probable que l'affaire sera bien instruite.

Union des propriétaires et contribuables.

Il y avait beaucoup de monde, lundi soir, à la réunion de l'Union des propriétaires et contribuables et nombre de résolutions ont été passées à propos du dernier meeting public de samedi et du second meeting convoqué pour samedi prochain. Mais avant de voter ces résolutions, une lettre signée du Dr. Tebault, président du conseil exécutif central, du Dr. Warren E. Brickell, et de MM. E. Railbrook et T. O. Sully, adressée au maire Pilsbury, a été lue et approuvée. Cette lettre demande une enquête immédiate sur les événements comme le moyen le plus sûr de rassurer les citoyens qui avaient organisé le meeting convoqué au coin des rues Canal et Royale, ces outrages étant une violation des droits les plus vitaux et les plus précieux d'un peuple libre.

Tous les membres présents ont exprimé leur indignation au ridicule qu'une partie de la presse locale avait tâché de déverser sur une assemblée qui ne faisait qu'user de son droit dans l'intérêt public.

Une première série de résolutions est convoquée à ce sujet; une autre série relative au sommaire des matières qui feront l'objet du prochain meeting et une troisième série présentée par M. T. Maroney dénonce des faits révélés à la police comme ayant été complices des outrages et en fait ressortir la responsabilité sur le maire et les administrateurs de ville, à moins qu'ils ne puissent prouver eux-mêmes en confessant qu'ils ont été impuissants à empêcher les désordres signalés.

Un comité de quatre a été nommé pour faire les représailles et assurer le succès du meeting convoqué pour samedi prochain sur la place Lafayette. Ce comité s'occupera aussi du choix des orateurs.

Après cela le meeting s'est ajourné.

Accusation d'incendie.

Cette accusation est portée par le sergent Z. Bachemin qui a été chargé de l'enquête sur la tentative d'incendie opérée au coin de la rue des Marais et du chemin du Bayou. Se trouvant dans le voisinage, le sergent Bachemin, avec l'assistance de quelques habitants, avait réussi à éteindre les flammes. Mais il avait remarqué que le grenier du cottage, qu'on voulait brûler, avait été autrefois d'huile de charbon, et avait arrêté E. Pérez qui prétendait à la station mais qu'il relâcha parce que Pérez lui assura qu'il n'avait et ne tenait pas d'huile chez lui. Il ne le perdit pas de vue mémoriaux et dans la matinée du 8 à 11 heures, il le vit sortir de sa gargotte et verser dans le ruisseau un gallon d'huile de charbon. Il arrêta de nouveau Pérez et l'emmena à la geôle. Le sergent Bachemin dit qu'il ne paraît pas douteux que Pérez soit coupable et qu'avec les preuves qu'il a en main sa condamnation est certaine.

Rapport du Bureau de Santé.

Il est mort à la Nlle Orléans pendant la semaine qui a expiré dimanche 17 du courant, 22 personnes dont 10 de race blanche, 23 de race de couleur; 3 de la variole, 10 de la consomption, 5 de tétanos, 2 de maladies du cœur, 3 de bronchite, 10 de pneumonie, 4 de débilité et 3 de la maladie de Bright.

Rencontre et arrangement.

L'officier Dacosta, de la station de 5e precinct, ayant remarqué plusieurs voitures courant sur le chemin de Gentilly hier matin vers les 7 heures, et soupçonnant qu'elles pouvaient transporter des duellistes, se mit à les suivre. Mais il ne pouvait aller assez vite pour empêcher un combat quelconque. Aussi quand il arriva sur la plantation Hopkins où les voitures avaient fait halte, deux coups de pistolet avaient déjà été échangés, et les témoins étaient en train d'arranger l'affaire. Mais l'homme de police n'arrêta pas moins MM. A. D'Aquin et Ben Poincy, ainsi que leurs témoins MM. J. M. Creecy, Jos. M. Guinault, F. Armant, A. Royol, Dr J. Bordes et le Dr Arthur Poincy.

Ces messieurs entêtés traduits devant le recorder Mittenberger qui les a déchargés tout aussitôt par la raison qu'ils n'avaient commis aucune offense prévue dans les statuts, qu'ils n'étaient pas restés dans les limites de la ville et que personne n'avait été ni tué ni blessé.

En examinant la carte, dit un de nos confrères, on trouve que la plantation Hopkins est dans la paroisse d'Orléans et dans les limites de la ville.

BUREAU DE POLICE.

La séance régulière de ce Bureau a eu lieu hier soir.

F. Lagnier pour d'être écarté de sa ronde, James McGinn pour n'être assis pendant ses heures de service et E. Peters pour négligence dans l'exercice de ses fonctions, ont été condamnés tous, à perdre une partie de leurs traitements.

Chas Remos, C. Hess et Joseph Tholmer, traduits devant le Bureau pour offenses légères ont été acquittés.

Avant de déclarer la séance levée, le maire a flétri dans un langage énergique la conduite indigne des rowdy qui, par leur mauvaise tenue, ont empêché les orateurs de l'Union des propriétaires de haranguer paisiblement le peuple samedi dernier à l'intersection des rues Canal et Royale.

Le Bureau a adopté une résolution en vertu de laquelle une enquête aura lieu afin d'exonérer les officiers municipaux et le corps de la police de tout blâme qui pourrait leur être imputé.

CONSEIL DE VILLE.

Un message du maire, conçu en ces termes, a été adressé hier aux administrateurs assemblés :

18 février 1878.

Au Conseil de Ville.

La mort récente d'un grand et excellent homme, qui fut pendant tant d'années aimé et chéri comme un modèle des plus hautes vertus par ses coreligionnaires et estimé par tous ceux qui purent le connaître, est une perte irréparable pour le monde entier.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien porter à la connaissance de vos lecteurs ce renseignement qui intéresse surtout notre population française, et vous prie d'agréer, etc.

LOUIS DE HEBIAN, agent.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, suivie d'une hausse, vents chauds plus forts du sud tendant à tourner à l'ouest et à devenir plus froids. Temps généralement couvert, pluies fréquentes.

Température, 19 février 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	56	13
Midi.....	71	21
3 P.M.....	78	25
6 P.M.....	66	19

Départs.

Passagers partis hier soir par la route favorite de Mobile :

G J Schmidt, St Louis; C A Wilkes, Columbia, Tenn; R W Jack, Lynchburg; J P Hale, San Francisco; Edward Gwinn, St Louis; M A Cornwall, Chicago; Jeth Howell Jr, Columbus; W J Allen, Montgomery; Henry Ruff et se dame, St Louis; Capt Edward Smith, Cincinnati; M Ortlieb, New York, N Slebothem, St Louis; G J Cottell et se dame, A M Leonhair et T Hale, St Louis; Miss H Hurst, New York.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HOTEL ST. CHARLES—Mme Bishop Willmer, city; J N Sommer, Lna; D E Thebaud, New York; J M Cepella, Mexico; W L Lanier, Ala; Mme Washington, do; A W Colvell, New York; P G B Wusainger, Miss; H Garden et femme, city; W H Russell, Brownsville; Mme capt Campbell, Mobile; Mme M J Mason, do; Wm A Seay, Shreveport; Mme Gov David Tod, Ohio; Miss S Tod, do; Mme Rev Saml Maxwell, do; J H M Morris, Louisville; Miss M E Wright, Ky; Mme Breaux, city; H W Graves, New York; E W Chittenden, Denver, Col; John Rugel et famille, Milwaukee; H C Dobbields, Richmond; Jit Pharr, Morgan City.

Académie de Musique.

Miss Mary Anderson a eu un grand succès dans Juliette, rôle qui lui a fourni l'occasion de déployer une puissance dramatique extraordinaire.

Aujourd'hui, elle jouera en matinée, "the Lady of Lyons" et nous ne doutons pas qu'elle ne représente d'une manière brillante ce rôle de Pauline qui convient mieux à ses aptitudes que les rôles par lesquels elle a débuté ici. Le New York *Herald* a dit d'elle que dans cette pièce de Lady of Lyons, l'actrice a dépassé le Lady et qu'elle a eu une véritable grandeur.

Au spectacle du soir, Mary Anderson représentera un nouveau caractère dans "Bianca" et un autre encore jeudi dans "Ingomar", car on donne maintenant à l'Académie une pièce nouvelle tous les jours.

Mademoiselle Bérthe Marie

Les quelques lignes que nous avons écrites sur la délicieuse étude d'une des artistes de la compagnie d'opérette, jouant cet hiver la visite de Mlle Berthe Marie et de sa mère. La gracieuse artiste, qui a été élevée dans un monde autre que celui des coulisses, nous a expliqué qu'une indigestion dûment constatée par les certificats de plusieurs médecins, était la raison qui l'avait empêchée de partir pour le Mexique. Ses directeurs ayant le droit de résilier son engagement après huit jours de maladie et elle ne voulait pas s'exposer à être alors abandonnée à Mexico. C'est vendredi et non samedi qu'elle a touché les quinze jours d'appointement qui lui étaient dûs.

Les explications que nous a fournies mademoiselle Marie nous ont paru jusfiables, et nous espérons que l'indisposition de la charmante chanteuse n'aura pas de suites.

Solennité et démonstration.

Tout le monde paraît vouloir coopérer à la démonstration de respect pour la mémoire de Pie IX; le drapeau de la Louisiane sera hissé à mi-mât à la maison d'Etat; d'après une résolution du conseil des administrateurs, le drapeau de la ville sera arboré à mi-mât à la mairie, et nous espérons que les capitaines de navires qui sont dans le port comprendront que c'est comme un devoir de bienséance pour eux d'associer à la démonstration de la ville en arborant aussi leurs pavillons à mi-mât, comme signe de deuil et de regret.

La génése du Dr Zayas.

Hier, au moment où le Sénat allait s'ajourner, Mr Ogden, au nom du Bureau de santé, a lu le rapport du médecin de la génése qui fournit au Dr de Zayas le vaccin dont la distribution se fait dans les différents quartiers de la ville. Plusieurs dames honorables ont accepté l'invitation; ils sont descendus au rez-de-chaussée et, entrant dans une salle attenante à celle où siégeait le Dr Choppin et ses collègues, ils ont pu examiner l'animal qui, grâce à de forts liens en cuir, était presque immobile sur une table faite expressément pour lui.

Les explications du savant docteur ont semblé intéresser vivement les visiteurs, dont quelques-uns se sont fait vacciner.

Urgence d'urgence.

Vendredi soir, la séance du Bureau de police sera prise exclusivement par une enquête sur les troubles survenus au meeting des propriétaires de samedi dernier. Des accusations ont été portées contre le capt Kelley et tous les hommes de police désignés pour assister au meeting du jour. Nombre de témoins ont été sommés, la liste comprenant tous les vice-présidents de ce jour qui étaient présents. Comme le bureau n's'occupera plus d'autre chose, il est probable que l'affaire sera bien instruite.

Union des propriétaires et contribuables.

Il y avait beaucoup de monde, lundi soir, à la réunion de l'Union des propriétaires et contribuables et nombre de résolutions ont été passées à propos du dernier meeting public de samedi et du second meeting convoqué pour samedi prochain. Mais avant de voter ces résolutions, une lettre signée du Dr. Tebault, président du conseil exécutif central, du Dr. Warren E. Brickell, et de MM. E. Railbrook et T. O. Sully, adressée au maire Pilsbury, a été lue et approuvée. Cette lettre demande une enquête immédiate sur les événements comme le moyen le plus sûr de rassurer les citoyens qui avaient organisé le meeting convoqué au coin des rues Canal et Royale, ces outrages étant une violation des droits les plus vitaux et les plus précieux d'un peuple libre.

Tous les membres présents ont exprimé leur indignation au ridicule qu'une partie de la presse locale avait tâché de déverser sur une assemblée qui ne faisait qu'user de son droit dans l'intérêt public.

Une première série de résolutions est convoquée à ce sujet; une autre série relative au sommaire des matières qui feront l'objet du prochain meeting et une troisième série présentée par M. T. Maroney dénonce des faits révélés à la police comme ayant été complices des outrages et en fait ressortir la responsabilité sur le maire et les administrateurs de ville, à moins qu'ils ne puissent prouver eux-mêmes en confessant qu'ils ont été impuissants à empêcher les désordres signalés.

Un comité de quatre a été nommé pour faire les représailles et assurer le succès du meeting convoqué pour samedi prochain sur la place Lafayette. Ce comité s'occupera aussi du choix des orateurs.

Après cela le meeting s'est ajourné.

Accusation d'incendie.

Cette accusation est portée par le sergent Z. Bachemin qui a été chargé de l'enquête sur la tentative d'incendie opérée au coin de la rue des Marais et du chemin du Bayou. Se trouvant dans le voisinage, le sergent Bachemin, avec l'assistance de quelques habitants, avait réussi à éteindre les flammes. Mais il avait remarqué que le grenier du cottage, qu'on voulait brûler, avait été autrefois d'huile de charbon, et avait arrêté E. Pérez qui prétendait à la station mais qu'il relâcha parce que Pérez lui assura qu'il n'avait et ne tenait pas d'huile chez lui. Il ne le perdit pas de vue mémoriaux et dans la matinée du 8 à 11 heures, il le vit sortir de sa gargotte et verser dans le ruisseau un gallon d'huile de charbon. Il arrêta de nouveau Pérez et l'emmena à la geôle. Le sergent Bachemin dit qu'il ne paraît pas douteux que Pérez soit coupable et qu'avec les preuves qu'il a en main sa condamnation est certaine.

Rapport du Bureau de Santé.

Il est mort à la Nlle Orléans pendant la semaine qui a expiré dimanche 17 du courant, 22 personnes dont 10 de race blanche, 23 de race de couleur; 3 de la variole, 10 de la consomption, 5 de tétanos, 2 de maladies du cœur, 3 de bronchite, 10 de pneumonie, 4 de débilité et 3 de la maladie de Bright.

UNE ÉTOILE A WASHINGTON.—Les journaux de Washington, dit le *Courrier des Etats-Unis*, rendent compte d'un brillant concert donné le 11 de ce mois dans cette ville, à Marini's Hall, par Mlle Octavie Boulligny, la jeune et charmante cantatrice, certainement une étoile de l'avenir. Elle est élève à New York. Elle passe, cette fois, pour la première fois, pour une artiste consommée. Elle a été accueillie avec une faveur particulière par la meilleur société de la ville.

Le concert donné lundi dernier à Washington par Mlle Boulligny avait pour but de faire connaître cette artiste, qui a dignement apprécié son talent jeune, frais et plein de promesses, en même temps que sa distinction et sa grâce personnelles. La Washington Post, en analysant les qualités de l'artiste, s'exprime ainsi : "Mlle Boulligny a une voix d'une puissance et d'une étendue remarquables, entièrement sympathique dans le bas, et d'une rare pureté dans le haut. Son extérieur est caractérisé par une aisance qui captive et qui est fort rare chez une jeune débutante.

La fermeté avec laquelle elle soutient les sons et la clarté de sa prononciation attestent une grande culture artistique. Un organe aussi puissant que celui de Mlle Boulligny, avec les qualités de son qui se remarquent surtout dans les notes basses et dans le medium, joint à une étude habile et intelligente, lui assurera une position de premier ordre à la scène lyrique si elle s'y destine. Nous la félicitons sincèrement du succès légitime qu'elle a obtenu."

LA RÉCEPTION DE M. DE SAINT-VALLIER A BERLIN.—M. de Saint-Vallier a présenté à l'empereur d'Allemagne, le 5 février, ses lettres de créance. Il a adressé à son souverain le discours suivant :

Sire,—En me confiant la haute mission de représenter la France auprès de Votre Majesté impériale et royale, M. le président de la République m'a fait un honneur dont je sens profondément le prix, surtout dans cette audience où il m'est permis d'exprimer à Votre Majesté le désir de mutuelle bienveuillance et de entente dont le gouvernement de la République française est animé à l'égard de l'empire d'Allemagne.

Les sentiments du gouvernement français sont conformes à ceux de la nation, qui aspire aux bienfaits d'une paix durable à l'extérieur et d'une stabilité assurée à l'intérieur.

La France, dotée d'une constitution républicaine parlementaire, libérale et conservatrice, professe à l'égard de toutes les nations des sentiments amicaux et ne saurait rencontrer, près des gouvernements et des princes étrangers, des dispositions doublables à celles qui l'animent à leur égard.

Votre Majesté me permettra d'ajouter que, en ce qui me concerne, mes sympathies pour l'Allemagne, les affectueuses relations que j'y ai connues, le souvenir d'un séjour agréable et trop passé, en un mot, me désignaient pour être l'interprète d'une politique amicale. Je suis heureux d'avoir l'honneur d'en adresser l'expression à Votre Majesté impériale et royale, et j'ose espérer que sa haute bienveillance me permettra de rédiger dans la mesure qui n'est confiée.

J'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté les lettres de créance qui m'accréditent auprès d'elle.

L'empereur a répondu à M. de Saint-Vallier en ces termes :

Monsieur l'ambass